

**LE COMMERCE DES PRODUITS MÉDICAUX DANS LE CONTEXTE
DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19:
FAITS NOUVEAUX INTERVENUS
EN 2019-2021**

NOTE D'INFORMATION¹

PRINCIPAUX POINTS:

- Le total des importations et des exportations de produits médicaux, qui était évalué à 2 028 milliards de dollars EU en 2019, est passé à 2 654 milliards de dollars EU en 2021, avec un taux de croissance annuel de 14,4%.
- Avant la pandémie, le secteur des produits médicaux représentait 5,3% du total du commerce mondial en 2019. Cette part a atteint 6,6% en 2020 et s'établissait à 5,9% en 2021.
- La prédominance des États-Unis et de l'Europe dans le commerce mondial des produits médicaux est restée incontestée, même si, pour certains produits à moindre intensité technologique, on a observé un déplacement vers la région Asie. La part de l'Asie dans les exportations de produits de protection individuelle a augmenté de 35% en 2019 à 51% en 2020.
- En 2020, les exportations mondiales de produits de protection individuelle ont augmenté de 44,6%, tandis que les exportations chinoises de ces produits ont fait un bond de 208%.
- L'Europe est restée un exportateur net de produits médicaux tout au long de la période de trois ans, tandis que les autres régions ont surtout été des importateurs nets. L'Asie est devenue un exportateur net en 2020, principalement grâce à la croissance des exportations de produits de protection individuelle.
- Les respirateurs, les kits de test, les masques de protection et les gants en caoutchouc, parmi d'autres produits essentiels à la lutte contre la COVID-19, ont enregistré des taux de croissance à deux chiffres en 2020. Les échanges de respirateurs et de masques ont cependant ralenti en 2021.
- Les droits NPF appliqués sur les produits médicaux, à environ 4%, ont été relativement faibles et ont même légèrement diminué entre 2019 et 2021. Cependant, le droit moyen appliqué sur les produits de protection individuelle est resté assez important, à environ 10%. Les masques de protection en matières textiles, qui sont devenus le symbole omniprésent de la pandémie, ont été taxés entre 25 et 40% par certains Membres de l'OMC.

1 INTRODUCTION

Le présent rapport présente l'évolution du commerce des produits médicaux au cours de la période de trois ans allant de 2019, date à laquelle le virus SARS-CoV-2, à l'origine de la pandémie de COVID-19, a été identifié, à 2021.

¹ Le présent document a été établi sous la propre responsabilité du Secrétariat de l'OMC et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC. Les sources de données pour tous les chiffres cités dans la présente note d'information sont le [Trade Data Monitor](#), la [Base de données intégrée de l'OMC](#) et le [Portail WTO Stats](#).

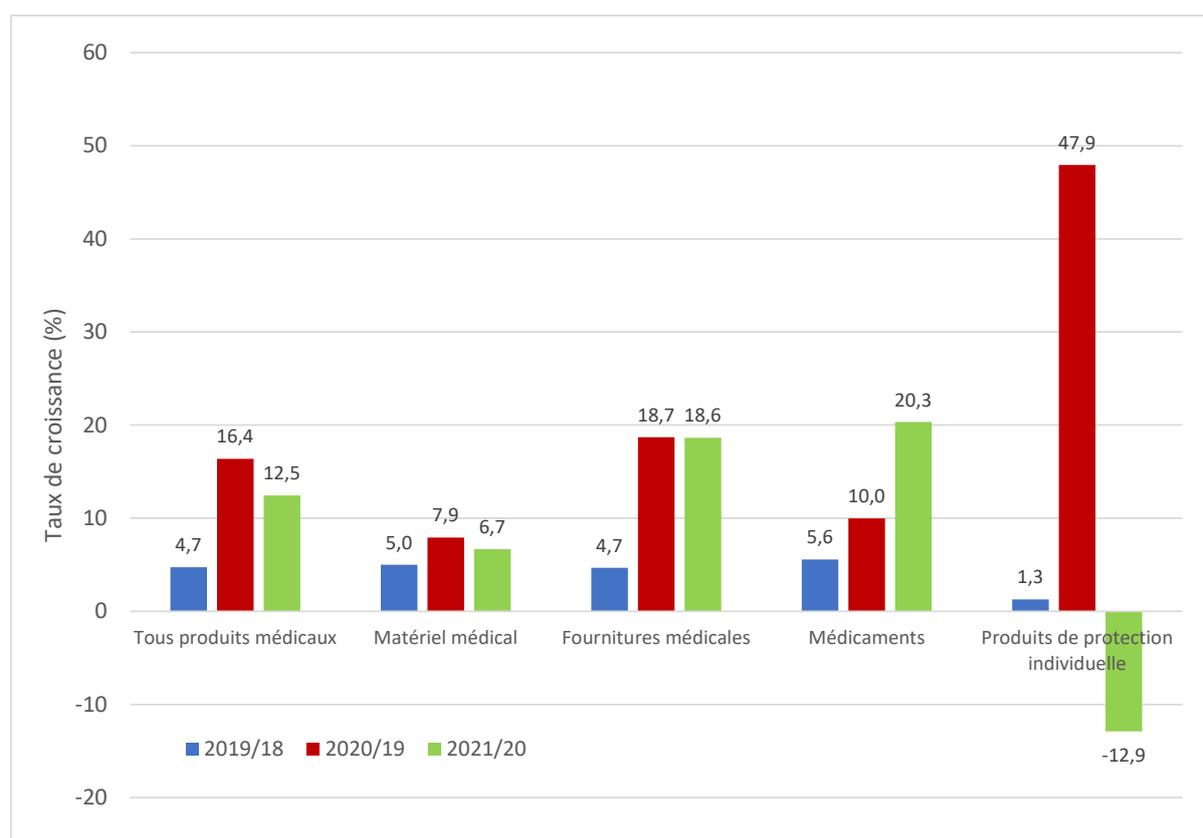
La note d'information s'inscrit dans la série des notes d'information concernant "Le commerce des produits médicaux dans le contexte de la lutte contre la COVID-19"², fournissant sur une base semestrielle des renseignements actualisés ainsi que des comparaisons avec les années précédentes. La couverture des produits correspond à celle des rapports précédents (voir l'annexe) afin d'établir une continuité, même si une gamme beaucoup plus large de produits médicaux a été utilisée pour d'autres rapports.³

2 LE COMMERCE DES PRODUITS MÉDICAUX A ENREGISTRÉ UNE FORTE CROISSANCE ET SA PART A AUGMENTÉ DANS LE COMMERCE MONDIAL TOTAL

Le commerce mondial de marchandises ralentissait déjà en 2019 à -2,7%, et cette contraction s'est aggravée en 2020 pour atteindre -7,3%. Toutefois, la reprise en 2021 a été assez impressionnante, avec un taux de croissance de 26,1%.⁴

Pendant ce temps, le commerce des produits médicaux a connu une expansion continue tout au long de 2019-2021, en moyenne de 11,1% au cours de la période de trois ans (voir le graphique 1). Le bond le plus important a eu lieu pendant la première année de la pandémie en 2020 (16,4%), tandis que la croissance en 2021 a été légèrement moins marquée, à 12,5%.

Graphique 1: Croissance du commerce des produits médicaux, par groupe de produits, 2019-2021



Source: Secrétariat de l'OMC.

² Le premier rapport, intitulé "[Le commerce des produits médicaux dans le contexte de la lutte contre la COVID-19](#)" a été publié le 3 avril 2020, et les mises à jour datent du [22 décembre 2020](#), du [30 juin 2021](#) et du [14 décembre 2021](#).

³ Pour le rapport [Thérapie par le commerce](#), par exemple, une liste beaucoup plus large a été utilisée, incluant les appareils orthopédiques.

⁴ Calculs du Secrétariat de l'OMC effectués à partir de données du [Portail WTO Stats](#).

En 2019, le secteur des produits médicaux représentait 5,3% du commerce mondial total. La pandémie a accru l'importance de ce secteur, dont la part est passée à 6,6% en 2020. En 2021, alors que le commerce total connaissait une reprise significative, la part sectorielle des produits médicaux est restée supérieure, à 5,9%, à son niveau d'avant la pandémie.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire mondiale, la croissance et la part des quatre principaux groupes de produits médicaux ont fluctué, reflétant l'importance des produits considérés (voir le tableau 1) à chaque phase de la pandémie. Au début de la crise de la COVID-19, en 2020, la croissance la plus forte a concerné les produits de protection individuelle (PPI), qui comprenaient les masques de protection et les désinfectants pour les mains. Le commerce des PPI a augmenté de 48% en 2020, et les masques de protection ont enregistré une hausse encore plus importante, de 80%.

La même année, le groupe des fournitures médicales a enregistré sa deuxième plus forte croissance annuelle, à 18,7%. L'absence, à ce stade, d'options préventives ou curatives définies, associée à la nature hautement contagieuse du virus, a fait que les produits les plus demandés ont été ceux destinés à limiter la propagation du virus et à le détecter. Pour les soins palliatifs, la demande de respirateurs était également très forte. Les autres produits particuliers dont le commerce a connu une augmentation spectaculaire étaient les gants en caoutchouc, pour lesquels le commerce a presque doublé (99,9%), les respirateurs (80%) et les kits de test (43,3%).

Tableau 1: Commerce des produits médicaux, 2019-2021

Catégorie de produits	Valeur (millions de \$EU)			Croissance annuelle (%)		
	2019	2020	2021	2019/18	2020/19	2021/20
EXPORTATIONS						
Tous produits médicaux	999 603	1 162 315	1 320 459	4,2	16,3	13,6
Matériel médical	140 898	151 051	162 810	4,1	7,2	7,8
Respirateurs ^a	8 037	14 026	11 268	8,3	74,5	-19,7
Fournitures médicales	172 780	204 972	238 151	4,6	18,6	16,2
Kits de test et réactifs de diagnostic ^b	28 138	39 568	46 618	3,2	40,6	17,8
Gants en caoutchouc ^c	7 952	16 690	26 287	-0,3	109,9	57,5
Seringues et aiguilles ^d	8 694	8 863	10 379	5,5	1,9	17,1
Médicaments	546 243	604 370	738 238	5,0	10,6	22,1
Produits de protection individuelle	139 682	201 922	181 260			
Masques ^e	77 299	137 107	106 199	0,8	44,6	-10,2
Produits essentiels à la lutte contre la COVID-19⁵	304 184	395 898	393 324	1,8	77,4	-22,5
IMPORTATIONS						
Tous produits médicaux	1 028 229	1 197 536	1 333 288	5,3	16,5	11,3
Matériel médical	145 112	157 578	166 424	5,9	8,6	5,6
Respirateurs ^a	8 354	15 479	12 195	5,5	85,3	-21,2
Fournitures médicales	172 286	204 626	247 778	4,8	18,8	21,1
Kits de test et réactifs de diagnostic ^b	28 802	42 007	58 203	0,2	45,8	38,6
Gants en caoutchouc ^c	8 401	16 002	29 376	3,7	90,5	83,6
Seringues et aiguilles ^d	9 371	9 508	11 450	7,7	1,5	20,4
Médicaments	572 326	625 734	741 887	6,1	9,3	18,6
Produits de protection individuelle	138 505	209 599	177 199			
Masques ^e	78 678	143 575	102 213	1,8	51,3	-15,5
Produits essentiels à la lutte contre la COVID-19⁵	305 021	405 213	393 789	2,2	82,5	-28,8

^a Code 9019.20 du Système harmonisé (SH)

^b Code SH 3822.00

^c Codes SH 4015.11 et 4015.19

^d Codes SH 3926.90, 6307.90 et 9020.00

Source: Secrétariat de l'OMC.

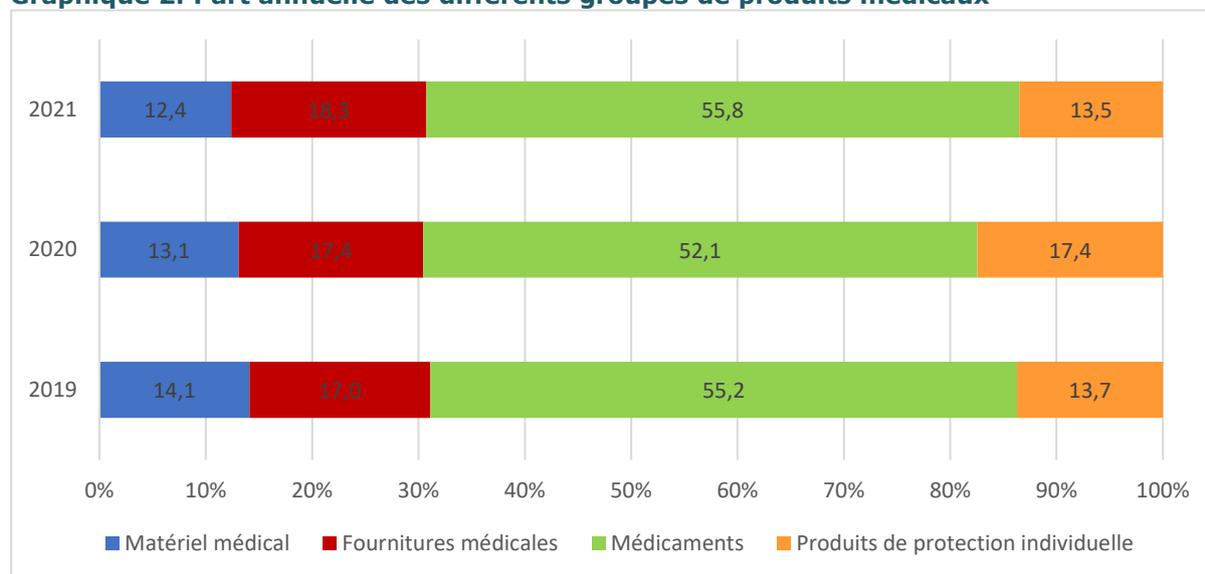
⁵ Les produits médicaux essentiels sont notamment les suivants: désinfectants/produits de stérilisation; masques de protection; gants; savons pour les mains et désinfectants pour les mains; moniteurs de surveillance des patients et oxymètres de pouls; lunettes et visières protectrices; stérilisateurs; seringues; thermomètres; appareils par balayage ultrasonique; respirateurs, masques à oxygène; appareils à rayons X; et autres dispositifs tels que les appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information.

En 2021, des vaccins contre la COVID-19 ont commencé à être mis à disposition, même si le rythme de la vaccination a varié à l'échelle mondiale. Le profil du commerce des différents produits médicaux a changé. Les médicaments, y compris les vaccins, ont remplacé les PPI en tant que catégorie à la croissance la plus rapide, avec une augmentation de 20% en 2021. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le rapport précédent, le commerce des respirateurs et des masques a diminué. Les premiers sont des biens durables, et comme la plupart des établissements de santé avaient déjà acquis l'équipement, il y a eu moins de nouvelle demande. D'autre part, bien que le port de masques ait continué à être officiellement obligatoire presque partout dans le monde, le commerce correspondant a chuté de près de 13% (-12,9%). L'écrasante demande et l'insuffisance de l'offre avaient fait grimper les prix des masques à des niveaux exorbitants au début de la pandémie mais, en 2021, les prix s'étaient stabilisés, soutenus par la production locale, certains pays ayant subventionné la production de ces produits moins avancés technologiquement pour répondre à leur propre demande.

Le commerce des gants en caoutchouc s'est distingué par une augmentation soutenue entre 2019 et 2021. Le commerce de ces produits a enregistré une croissance de 99,9% en 2020 et de 70,3% en 2021. Lorsque la vaccination a commencé en 2021, le commerce des seringues et des aiguilles a également décollé. Bien qu'il ne s'agisse pas de produits à forte valeur, avec des exportations et des importations totales évaluées à seulement 21,8 millions de dollars EU en 2021, leur taux de croissance a été remarquable, avec une augmentation de 18,8% par rapport à 2020, année au cours de laquelle l'augmentation était négligeable (1,7%).

L'importance relative des différents produits, telle que reflétée par leur part dans le commerce total des produits médicaux, a aussi suivi la progression de la pandémie. Les médicaments ont systématiquement représenté plus de la moitié de la valeur des échanges de produits médicaux (voir le graphique 2), mais cette part a augmenté encore plus en 2021, pour atteindre 55,8% lorsque les vaccins ont été développés, qu'en 2019-2020. La part des trois autres groupes de produits a fluctué. Les PPI, qui représentaient moins de 14% en 2019, ont atteint 17,4% en 2020, pour diminuer ensuite à nouveau en 2021. Cette tendance, comme indiqué précédemment, était principalement due à la valeur commerciale des masques de protection. La part des fournitures médicales, qui comprenaient les kits de test, les gants en caoutchouc et les seringues, a augmenté de manière constante, passant de 17% en 2019 à 17,4% en 2020 et à 18,3% en 2021.

Graphique 2: Part annuelle des différents groupes de produits médicaux



Source: Secrétariat de l'OMC.

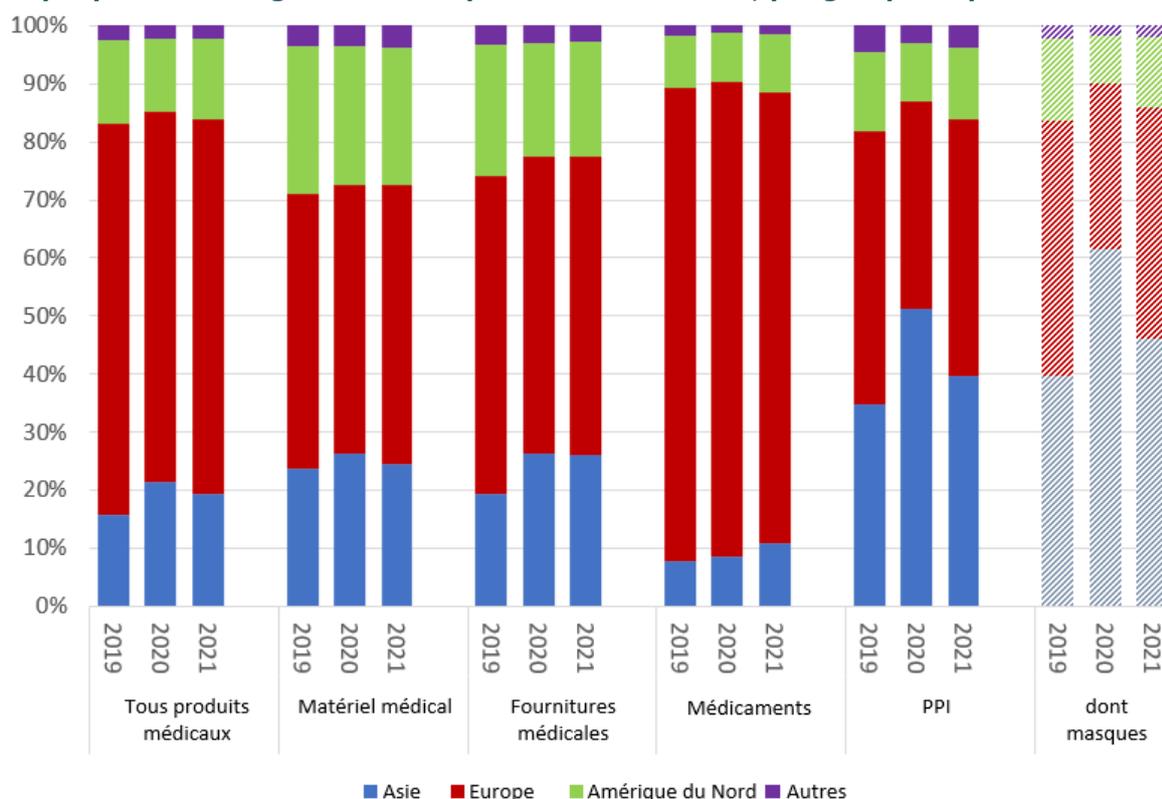
La pandémie a entraîné un déplacement du centre des échanges pour certains produits visés, de l'Europe et des États-Unis vers l'Asie (graphique 3). La part de cette dernière dans les exportations mondiales de produits médicaux est passée de 15,8% en 2019 à 21,4% en 2020, mais a chuté à 19,3% en 2021. Par conséquent, la part de toutes les autres régions géographiques a diminué par rapport à leur niveau d'avant la pandémie. Les exportations de l'Asie ont surtout augmenté pour les

fournitures médicales et les PPI. Pour ces derniers, en 2019, la part de l'Asie dans les exportations mondiales était légèrement supérieure à un tiers, à 34,7%, mais elle représentait en 2020 plus de la moitié des exportations mondiales. La part de l'Europe dans les exportations de PPI a chuté de plus de 11 points de pourcentage, mais s'est redressée en 2021. L'augmentation significative des exportations de PPI de l'Asie a été stimulée par la croissance spectaculaire des masques de protection, pour lesquels la part de cette région a bondi de 22 points de pourcentage en 2020, passant de 39,7% en 2019 à 61,7% en 2020.

L'Europe est restée prédominante dans la production et l'exportation de médicaments, représentant au moins 80% de l'offre mondiale en 2019 et 2020. Cette part a légèrement baissé en 2021 pour s'établir à 77,7%. La part de l'Asie dans les médicaments est par contre passée de 7,7% en 2019 à 10,9% en 2020.

Les régions du monde autres que l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord ("Autres" dans le graphique 3) n'ont participé que de façon marginale au commerce mondial des produits médicaux, avec une part moyenne de 2,4% des exportations en 2019-2021. Plus précisément, la part des autres régions était de 2,6% en 2019 mais a encore diminué pour tomber à 2,3% en 2021. En fait, cette catégorie géographique, qui comprend l'Afrique, l'Amérique latine et centrale, le Moyen-Orient, la Communauté des États indépendants et le reste du monde, représente systématiquement moins de 5% de toutes les catégories de groupes de produits médicaux, ce qui souligne à quel point la participation de ces régions est limitée dans les échanges mondiaux de ces produits.

Graphique 3: Part régionale des exportations mondiales, par groupe de produits



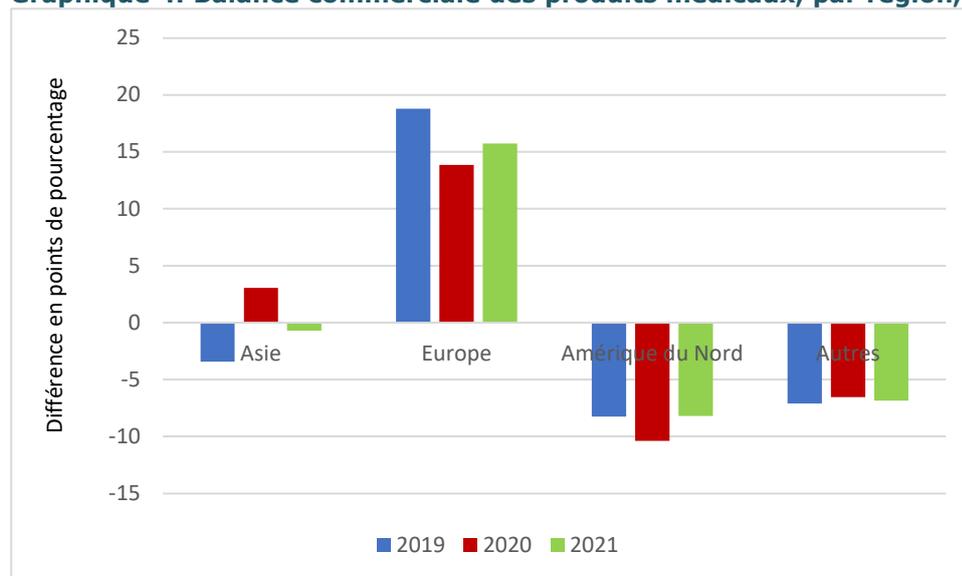
Source: Secrétariat de l'OMC.

3 L'EUROPE A ÉTÉ LA SEULE RÉGION QUI ÉTAIT UN EXPORTATEUR NET DE PRODUITS MÉDICAUX, AVEC UNE DISPARITÉ GÉOGRAPHIQUE MANIFESTE DANS LE COMMERCE DE CES PRODUITS

D'après sa part dans les exportations et les importations mondiales, l'Europe a occupé une part prépondérante dans le secteur des produits médicaux au cours de la période 2019-2021. Sur la base de la différence entre la part en pourcentage des exportations mondiales et la part en pourcentage des importations mondiales pour chaque région, l'Europe est restée un exportateur net de produits médicaux, même si la balance commerciale a légèrement fléchi pendant les années de pandémie (voir le graphique 4). Toutes les autres régions ont été importatrices nettes à des degrés divers. L'Asie a été le moins touché et a même été un exportateur net en 2020, avec une différence de 3,1% entre sa part des exportations et des importations mondiales.

Toutefois, la disparité de la participation des autres régions importatrices nettes est peu apparente dans le graphique 3. L'Amérique du Nord, en moyenne, a représenté 13,6% des exportations mondiales et 22,5% des importations en 2019-2021. Le reste du monde ("Autres") avait une part moyenne de 2,4% des exportations mondiales et de 9,2% des importations mondiales, ce qui, comme indiqué précédemment, reflète la participation limitée de ces régions dans le commerce des produits médicaux. Une participation géographique plus équitable dans le commerce des produits médicaux serait une étape positive au niveau mondial pour la préparation aux futures pandémies.

Graphique 4: Balance commerciale des produits médicaux, par région, 2019-2021



Source: Secrétariat de l'OMC.

4 LES ÉTATS-UNIS, L'ALLEMAGNE ET LA CHINE ONT DOMINÉ LE COMMERCE DES PRODUITS ESSENTIELS À LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

En 2019, les États-Unis, la Chine et l'Allemagne, dans cet ordre, ont été les trois principaux exportateurs du sous-ensemble de produits qui ont été identifiés comme essentiels à la lutte contre la COVID-19 (voir le tableau 2 et le graphique 5). Ces trois pays, situés sur trois continents différents, représentent en partie l'équilibre commercial géographique relatif de leurs régions respectives, même si les groupes de produits de chaque région varient.

En 2020, la Chine a dépassé les États-Unis pour devenir le premier exportateur. Les exportations de la Chine ont presque triplé, passant de 38,2 milliards de dollars EU à 105,4 milliards de dollars EU, soit une valeur d'exportation plus de deux fois supérieure à celle des États-Unis en 2020. Au cours de cette année, la Chine a représenté plus du quart des exportations mondiales de produits essentiels à la lutte contre la COVID-19. Autre observation notable, la Malaisie a progressé en 2021

pour devenir le cinquième exportateur, ce qui contraste avec 2019, où ce pays ne figurait même pas parmi les 10 premiers exportateurs. Ses exportations ont enregistré une hausse de 52,1% en 2020 et de 44,7% en 2021.

Les États-Unis et l'Allemagne sont restés les principaux importateurs. Les tendances de leurs importations ont été très similaires pendant la pandémie. Les deux pays ont enregistré une forte croissance en 2020, mais un recul en 2021. Les taux de croissance pour les États-Unis étaient de 43,1% en 2020 et de -2,2% en 2021. En Allemagne, les statistiques correspondantes s'établissaient à 40% en 2020 et -6,9% en 2021. Les autres pays parmi les 10 premiers importateurs ont enregistré une forte croissance des importations de produits essentiels à la lutte contre la COVID-19 en 2020. Ceux qui ont connu une croissance de plus de 50% étaient la France et le Royaume-Uni. Cependant, comme pour les États-Unis et l'Allemagne, la valeur des importations françaises et britanniques a également diminué de manière spectaculaire en 2021 (-35,4% pour le Royaume-Uni et -17,7% pour la France).

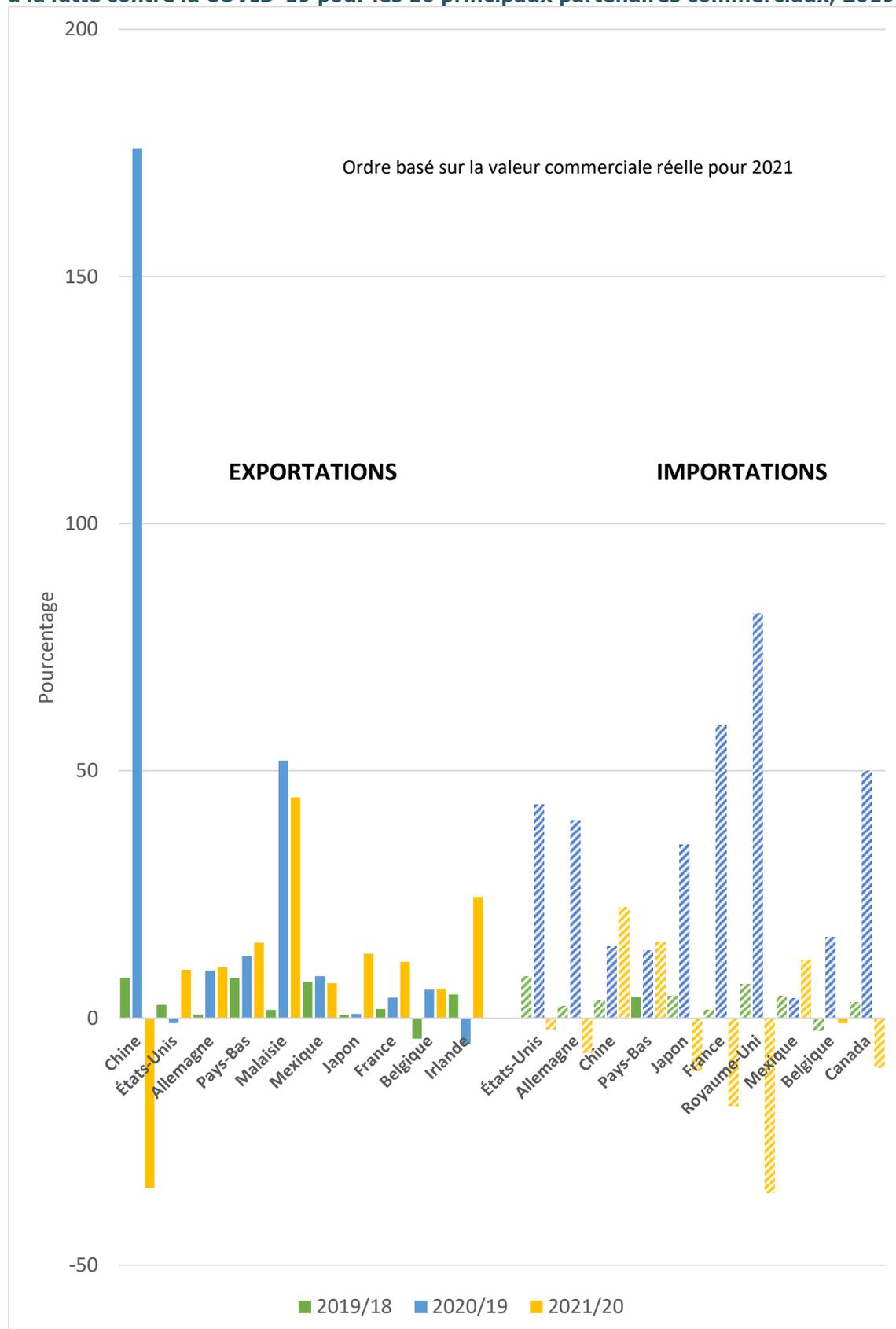
Il a déjà été mentionné dans de précédentes notes d'information que les exportations étaient concentrées sur les produits essentiels à la lutte contre la COVID-19, les 10 premières économies représentant environ 70% des approvisionnements mondiaux. Il n'est pas optimal que le monde dépende d'un nombre limité de fournisseurs pour les produits essentiels à la lutte contre les pandémies, et la communauté internationale devrait s'attaquer à cette forte concentration de l'offre pour faire face aux futures épidémies mondiales.

Tableau 2: 10 principaux exportateurs et importateurs de produits essentiels à la lutte contre la COVID-19 en 2019-2021

Économie (classement 2021)	Valeur (millions de \$EU)			Croissance annuelle (%)		Part des produits essentiels à la lutte contre la COVID-19 (%)		
	2019	2020	2021	2020/19	2021/20	2019	2020	2021
EXPORTATIONS								
Chine	38 195	105 413	69 229	176,0	-34,3	12,6	26,6	17,6
États-Unis	46 748	46 252	50 758	-1,1	9,7	15,4	11,7	12,9
Allemagne	34 082	37 368	41 200	9,6	10,3	11,2	9,4	10,5
Pays-Bas	21 736	24 446	28 174	12,5	15,2	7,1	6,2	7,2
Malaisie	7 901	12 014	17 381	52,1	44,7	2,6	3,0	4,4
Mexique	12 137	13 163	14 086	8,5	7,0	4,0	3,3	3,6
Japon	12 182	12 285	13 887	0,9	13,0	4,0	3,1	3,5
France	10 940	11 391	12 687	4,1	11,4	3,6	2,9	3,2
Belgique	11 281	11 927	12 634	5,7	5,9	3,7	3,0	3,2
Irlande	9 439	8 940	11 130	-5,3	24,5	3,1	2,3	2,8
Part totale des 10 principaux exportateurs						67,3	71,5	68,9
IMPORTATIONS								
États-Unis	54 876	78 515	76 782	43,1	-2,2	18,0	19,4	19,5
Allemagne	23 681	33 159	30 880	40,0	-6,9	7,8	8,2	7,8
Chine	21 595	24 726	30 239	14,5	22,3	7,1	6,1	7,7
Pays-Bas	16 031	18 225	21 020	13,7	15,3	5,3	4,5	5,3
Japon	14 199	19 171	17 139	35,0	-10,6	4,7	4,7	4,4
France	12 402	19 732	16 233	59,1	-17,7	4,1	4,9	4,1
Royaume-Uni	10 782	19 609	12 668	81,9	-35,4	3,5	4,8	3,2
Mexique	10 270	10 669	11 928	3,9	11,8	3,4	2,6	3,0
Belgique	9 424	10 958	10 846	16,3	-1,0	3,1	2,7	2,8
Canada	8 012	12 009	10 801	49,9	-10,1	2,6	3,0	2,7
Part totale des 10 principaux importateurs						59,4	60,9	60,6

Source: Secrétariat de l'OMC.

Graphique 5: Taux de croissance des exportations et importations de produits essentiels à la lutte contre la COVID-19 pour les 10 principaux partenaires commerciaux, 2019-2021



Source: Secrétariat de l'OMC.

5 LE COMMERCE BILATÉRAL DE PRODUITS ESSENTIELS À LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 A RALENTI EN 2021 POUR LES TROIS PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX

En 2019, les États-Unis et la Chine étaient chacun le premier fournisseur de l'autre, représentant l'un et l'autre environ 22% du marché du partenaire, même si, en valeur, les importations américaines en provenance de Chine (12,2 milliards de dollars EU) représentaient plus de deux fois et demie la valeur des importations chinoises en provenance des États-Unis (4,8 milliards de dollars EU) (voir le tableau 3 et le graphique 6). En 2020, les importations des États-Unis en provenance de Chine ont explosé, augmentant de 157,7%, et la part de la Chine aux États-Unis est passée à 39,9%. Contrairement à la domination des importations en provenance de Chine sur le marché des États-Unis, les importations de la Chine en provenance des États-Unis ont stagné, et la part des États-Unis sur le marché chinois a également légèrement diminué. En 2021, la Chine est restée le premier fournisseur des États-Unis; en revanche, le Japon a dépassé les États-Unis pour devenir le premier partenaire de la Chine.

L'Allemagne était le troisième partenaire importateur des États-Unis après la Chine et le Mexique en 2019 et 2020 mais, en 2021, les fortes importations de gants en caoutchouc en provenance de Malaisie ont évincé l'Allemagne de la troisième place, que la Malaisie occupe désormais. En 2021, les gants en caoutchouc représentaient 88% des importations des États-Unis en provenance de Malaisie, pour une valeur de 5,7 milliards de dollars EU.

Le taux de croissance annuel en 2020 des importations allemandes en provenance de Chine a été encore plus impressionnant, avec 310,2%, soit plus de quatre fois la valeur de 2019, ce qui représente un quart des approvisionnements allemands de ces produits essentiels à la lutte contre la COVID-19. En 2021, la valeur des importations de l'Allemagne, bien que supérieure à celle de 2019, a reculé de près de la moitié par rapport à l'année précédente, et les Pays-Bas sont redevenus le premier fournisseur de l'Allemagne.

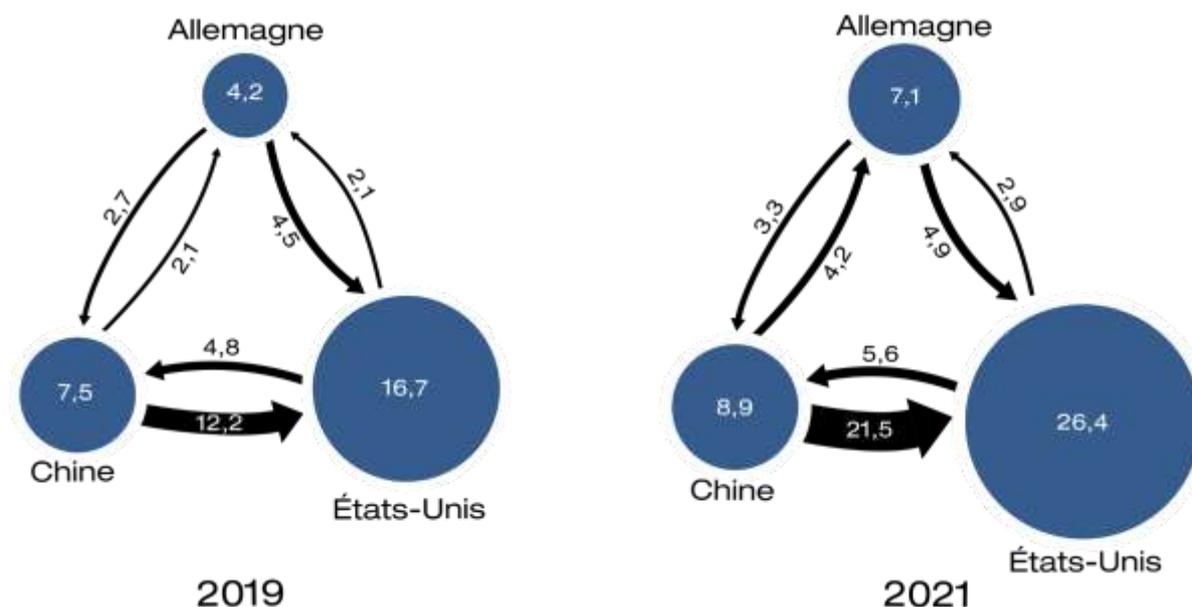
Vu la part représentée par leurs trois principaux fournisseurs (52,4% de leurs importations), les États-Unis étaient dans une position de vulnérabilité par rapport à l'Allemagne, qui dépendait de ses trois principaux partenaires pour 38% de ses importations. Les statistiques correspondantes de la Chine étaient de 48,8%, ce qui était plus proche de celles des États-Unis; ce pourcentage a diminué régulièrement à partir de 2019, 53,6% des importations de la Chine provenant alors des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne.

Tableau 3: Échanges bilatéraux de produits essentiels à la lutte contre la COVID-19 pour les trois principaux importateurs, 2019-2021

Importateur	Partenaire	Valeur des importations en provenance de chaque partenaire (en millions de \$EU)			Part du partenaire dans le total des produits essentiels à la lutte contre la COVID-19 (%)			Croissance annuelle (%)	
		2019	2020	2021	2019	2020	2021	2020/19	2021/20
États-Unis	Chine	12 163	31 350	21 549	22,2	39,9	28,1	157,7	-31,3
	Mexique	10 017	10 944	12 248	18,3	13,9	16,0	9,3	11,9
	Malaisie	2 355	3 258	6 458	4,3	4,1	8,4	38,3	98,2
Allemagne	Pays-Bas	3 347	4 027	4 635	14,1	12,1	15,0	20,3	15,1
	Chine	2 094	8 589	4 198	8,8	25,9	13,6	310,2	-51,1
	États-Unis	2 062	2 644	2 947	8,7	8,0	9,5	28,2	11,5
Chine	Japon	4 108	4 697	5 887	19,0	19,0	19,5	14,3	25,3
	États-Unis	4 751	4 759	5 573	22,0	19,2	18,4	0,2	17,1
	Allemagne	2 725	2 910	3 289	12,6	11,8	10,9	6,8	13,0

Source: Secrétariat de l'OMC.

Graphique 6: Comparaison des échanges bilatéraux de produits essentiels à la lutte contre la COVID-19 en 2019 et 2021 pour les trois principaux importateurs (milliards de \$EU)



Source: Secrétariat de l'OMC.

6 LES DROITS NPF APPLIQUES SUR LES PPI POURRAIENT ETRE IMPORTANTS MEME AVEC DES DROITS MOYENS SUR LES PRODUITS MEDICAUX GENERALEMENT FAIBLES

Les droits NPF appliqués sur les produits médicaux ont légèrement diminué pendant les années de pandémie (voir le tableau 4), et aucun groupe de produits n'a enregistré d'augmentation tarifaire par rapport à la valeur d'avant la pandémie (voir le graphique 7). Sur la base des données disponibles auprès des Membres de l'OMC ayant fourni des informations⁶, la moyenne des droits NPF appliqués en 2021 s'élevait à 3,9%, soit 2 points de pourcentage de moins qu'en 2019 et 2020, lorsque la pandémie a commencé.

Ce sont les médicaments, qui représentaient plus de la moitié de la valeur du commerce des produits médicaux, pour lesquels les droits appliqués étaient les plus bas et sont restés stables sur les trois années, à 1,8%. Parmi les groupes de produits, les droits de douane les plus élevés concernaient les PPI et les fournitures médicales, même si les droits frappant ces dernières ont été progressivement réduits de 5,4% en 2019 à 5,0%. Si le niveau des droits sur les PPI a également diminué, il est resté substantiel, à 10% en 2021. En moyenne, les différents types de masques étaient soumis à un droit de douane de 8,5%, qui a été ramené à 8,2% en 2021. Pour les masques en tissu, le type le plus utilisé, le droit perçu, inchangé au cours des deux premières années, était de 13,1%; bien que ce droit ait baissé à 12,6% en 2021, il est resté important pour un produit qui a été indispensable tout au long de la période.

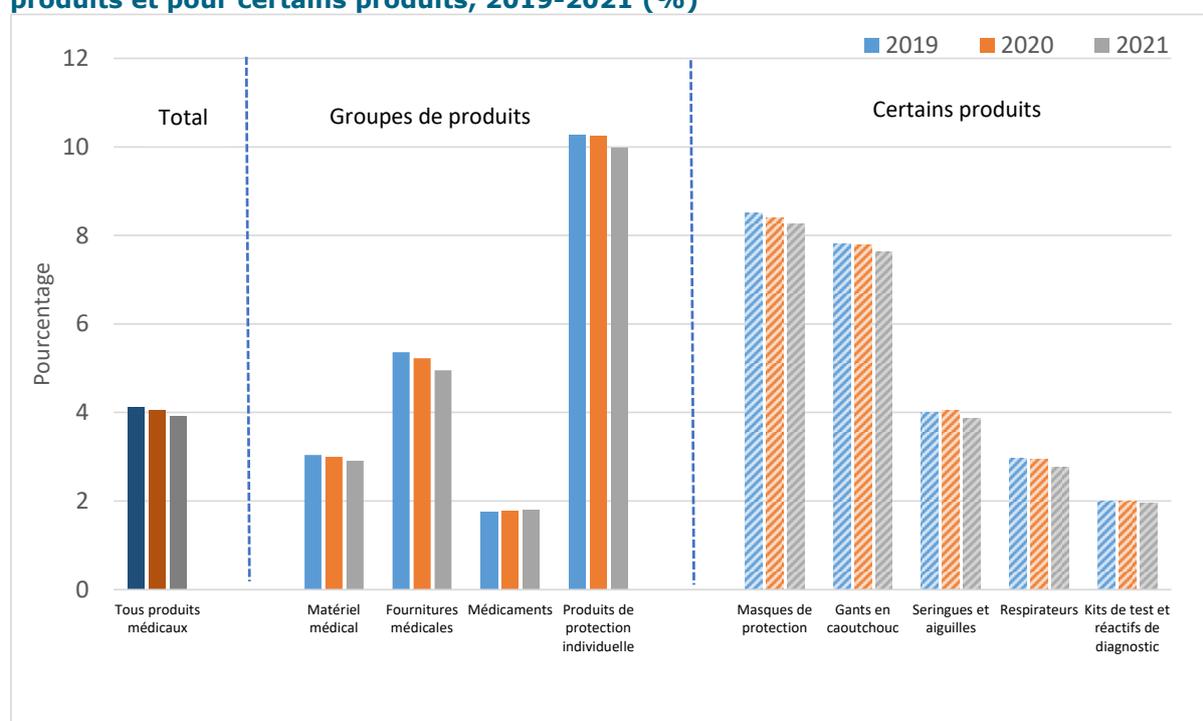
⁶ Cent cinq Membres de l'OMC ont fourni des données complètes pour 2019-2021, l'UE-27 comptant pour un et la Suisse et le Liechtenstein pour un.

Tableau 4: Droits NPF appliqués sur les produits médicaux, 2019-2021 (%)

Groupe de produits	2019	2020	2021
	Moyenne NPF (%)		
Tous produits médicaux	4,1	4,1	3,9
Matériel médical	3,0	3,0	2,9
<i>Respirateurs</i>	3,0	2,9	2,8
Fournitures médicales	5,4	5,2	5,0
<i>Kits de test et réactifs de diagnostic</i>	2,0	2,0	2,0
<i>Gants en caoutchouc</i>	7,8	7,8	7,6
<i>Seringues et aiguilles</i>	4,0	4,0	3,9
Médicaments	1,8	1,8	1,8
Produits de protection individuelle	10,3	10,3	10,0
<i>Masques de protection</i>	8,5	8,4	8,3
<i>dont masques en matières textiles (SH 6307.90)</i>	13,1	13,1	12,6

Source: Secrétariat de l'OMC.

Graphique 7: Moyenne des droits NPF appliqués sur les produits médicaux, par groupe de produits et pour certains produits, 2019-2021 (%)



Source: Secrétariat de l'OMC.

Le tableau 5 montre le nombre de Membres de l'OMC, en pourcentage du total des déclarants, qui ont appliqué des taux de droits à l'intérieur de fourchettes spécifiées. En 2019, alors que près des deux tiers des Membres (60%) n'ont appliqué qu'un droit de douane négligeable sur les produits médicaux, cinq Membres (4,8%) ont perçu des droits d'au moins 10%. Les statistiques sont basées sur le droit moyen; ainsi, pour les Membres pour lesquels la fourchette des droits appliqués était relativement large, il peut y avoir des produits ou des groupes de produits spécifiques pour lesquels le niveau du droit était encore plus élevé. C'était le cas pour certains Membres, qui appliquaient un droit maximal pouvant atteindre 30 à 40% pour certains produits.

En ce qui concerne les PPI, pour lesquels le droit moyen était le plus élevé, plus de la moitié des Membres appliquaient un droit d'au moins 10%, certains Membres prélevant un droit d'environ 20%. La réduction du droit moyen sur les PPI en 2021 s'est généralement traduite par une diminution du nombre de Membres appliquant des droits dans la fourchette la plus élevée.

Tableau 5: Pourcentage de Membres déclarants appliquant des droits, par fourchette de droit moyen sur les produits médicaux

Fourchette de droits	Année	Tous produits	Matériel médical	Fournitures médicales	Médicaments (produits pharmaceutiques)	Produits de protection individuelle
0% – 5,0%	2019	60,0	68,6	53,3	82,9	27,6
	2020	60,0	68,6	55,2	82,9	28,6
	2021	61,0	69,5	55,2	82,9	30,5
5,0% <- 10%	2019	35,2	29,5	36,2	16,2	21,9
	2020	35,2	30,5	36,2	16,2	21,0
	2021	36,2	30,5	38,1	15,2	22,9
> 10%	2019	4,8	1,9	10,5	1,0	50,5
	2020	4,8	1,0	8,6	1,0	50,5
	2021	2,9	0,0	6,7	1,9	46,7

Source: Secrétariat de l'OMC.

7 LES FLUX TRANSFRONTIÈRES DE PRODUITS PENDANT LA PANDEMIE ONT ETE IMPACTES PAR LES MESURES DE FACILITATION DES IMPORTATIONS ET LES MESURES DE RESTRICTION DES EXPORTATIONS

Les Membres ont mis en œuvre certaines mesures liées au commerce qui ont été jugées en rapport avec la pandémie. Le Secrétariat a compilé des informations sur ces mesures pour assurer la transparence en matière de commerce et a publié les données⁷ dans le cadre de l'exercice de suivi du commerce de l'OMC, qui a débuté en 2020. Le tableau 6 résume les mesures pour 2020 et 2021 appliquées par les Membres dans le cadre de leurs politiques commerciales liées à la pandémie. Les statistiques montrent qu'en 2020 et 2021, le flux transfrontières de marchandises a été impacté par une augmentation des mesures de facilitation des importations ainsi que par une augmentation des mesures de restriction des exportations.

Tableau 6: Résumé des mesures liées à la COVID-19 prises par les Membres de l'OMC, 2020-2021

Année ^a		Exportations	Importations	Autres
2020	Effet de facilitation	23	118	12
	Effet restrictif	121	11	8
2021	Effet de facilitation	6	43	2
	Effet restrictif	27	4	1
Total	Effet de facilitation	29	161	14
	Effet restrictif	148	15	9

^a Sur la base des données effectives indiquées dans la notification; faute de précisions, les données figurant dans la notification de la mesure sont utilisées.

Source: Secrétariat de l'OMC.

8 CONCLUSIONS

Comme tous les secteurs de l'économie mondiale, le commerce du secteur des produits médicaux a été affecté par la pandémie de COVID-19, mais de manière positive. Malgré une croissance négative du commerce mondial, le secteur des produits médicaux a enregistré un taux de croissance moyen de plus de 14% pour 2020 et 2021, et sa part dans le commerce total des marchandises est passée d'un niveau pré-pandémique de 5,3% à 6,6 et 5,9%, respectivement, en 2020 et 2021.

La prédominance des États-Unis et de l'Europe dans le commerce mondial des produits médicaux est restée incontestée, même si, pour certains produits à moindre intensité technologique, on a observé un déplacement vers la région Asie, dont la part dans les PPI est passée de 35% en 2019 à 51% en 2020, après le déclenchement de la pandémie. Cependant, plusieurs régions, dont l'Afrique,

⁷ Données téléchargées à partir de [OMC, COVID-19: Mesures affectant le commerce des marchandises](#) le 1^{er} juillet 2022.

l'Amérique latine et centrale, le Moyen-Orient, la Communauté des États indépendants et le reste du monde, ont systématiquement représenté moins de 5% de toutes les catégories de groupes de produits médicaux, ce qui souligne à quel point la participation de ces régions est limitée dans les échanges mondiaux de ces produits. La diversification des capacités géographiques d'approvisionnement en produits médicaux est donc cruciale pour atténuer toute crise sanitaire future.

Les droits NPF appliqués sur les produits médicaux sont restés relativement faibles mais les droits sur les PPI sont importants, à environ 10%. Néanmoins, les droits de douane sur les produits médicaux ont été réduits par rapport à leur niveau de 2019. Une libéralisation tarifaire plus poussée dans ce secteur dans le cadre de l'OMC par le biais de négociations multilatérales ou plurilatérales pourrait avoir un impact positif sur la santé mondiale. Pendant la pandémie, les Membres ont également mis en œuvre d'autres mesures liées au commerce, notamment en augmentant le nombre de mesures de facilitation des importations. En revanche, une augmentation des mesures ayant un effet de restriction sur les exportations a affecté les flux transfrontières de marchandises. Comme pour les droits de douane, toute mesure qui entrave la libre circulation, notamment des produits médicaux, doit être évitée ou éliminée.

ANNEXE: LISTE DES PRODUITS MÉDICAUX

Tableau 1: Médicaments (produits pharmaceutiques)

SH 2017	Désignation succincte du produit	ATI élargi*	Pharma*	OMD*
300213	Produits immunologiques, non mélangés, ... non destinés à la vente au détail		X	
300214	Produits immunologiques, mélangés, ... non destinés à la vente au détail		X	
300215	Produits immunologiques, ... destinés à la vente au détail		X	X
300219	Produits immunologiques, n.d.a.		X	
300220	Vaccins pour la médecine humaine		X	
300310	Médicaments contenant des pénicillines ... non destinés à la vente au détail		X	
300320	Médicaments contenant des antibiotiques, ... non destinés à la vente au détail		X	
300331	Médicaments contenant de l'insuline, ... non destinés à la vente au détail		X	
300339	Médicaments contenant des hormones ... non destinés à la vente au détail		X	
300341	Médicaments contenant de l'éphédrine ... non destinés à la vente au détail		X	
300342	Médicaments contenant de la pseudoéphédrine "DCI" ou ses sels, ... non destinés à la vente au détail		X	
300343	Médicaments contenant de la noréphédrine ou ses sels, ... non destinés à la vente au détail		X	
300349	Médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, ... non destinés à la vente au détail		X	
300360	Médicaments contenant l'un quelconque des principes actifs contre le paludisme suivants: ... non destinés à la vente au détail		X	
300390	Médicaments constitués par deux produits ou plus mélangés entre eux à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, non destinés à la vente au détail		X	
300410	Médicaments contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits ... destinés à la vente au détail		X	
300420	Médicaments contenant des antibiotiques, ... destinés à la vente au détail		X	
300431	Médicaments contenant de l'insuline mais ne contenant pas d'antibiotiques, ... destinés à la vente au détail		X	
300432	Médicaments contenant des hormones corticostéroïdes, ... destinés à la vente au détail		X	
300439	Médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes ... destinés à la vente au détail		X	
300441	Médicaments contenant de l'éphédrine ou ses sels, ... destinés à la vente au détail		X	
300442	Médicaments contenant de la pseudoéphédrine "DCI" ou ses sels, ... destinés à la vente au détail		X	
300443	Médicaments contenant de la noréphédrine ou ses sels, ... destinés à la vente au détail		X	
300449	Médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés ... destinés à la vente au détail		X	
300450	Médicaments contenant des provitamines, vitamines, ... destinés à la vente au détail		X	
300460	Médicaments contenant l'un quelconque des principes actifs contre le paludisme suivants: ... destinés à la vente au détail		X	
300490	Médicaments constitués par des produits mélangés ou non mélangés ... destinés à la vente au détail		X	X

* Les colonnes "ATI élargi", "Pharma" et "OMD" indiquent si les codes du SH sont également visés par l'Accord sur les technologies de l'information élargi de l'OMC de 2015 (ATI élargi) ou l'Accord de l'OMC de 1994 sur les produits pharmaceutiques ("Pharma") et ses quatre réexamens, ou s'ils sont inclus dans le Classement de référence dans le SH des fournitures médicales liées à la COVID-19 de l'OMD.

** L'abréviation "n.d.a." signifie "non dénommés ailleurs".

Source: Secrétariat de l'OMC.

Tableau 2: Fournitures médicales

SH 2017	Désignation succincte du produit	ATI élargi	Pharma	OMD
220710	Alcool éthylique non dénaturé, ayant un titre alcoométrique acquis $\geq 80\%$			X
284700	Peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée), même solidifié avec de l'urée			X
300120	Extraits de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions, à usages opothérapeutiques		X	
300190	Glandes séchées et autres organes à usages opothérapeutiques; héparine et ses sels, ...		X	
300212	Antisérums et autres fractions du sang		X	
300290	Sang humain; sang animal ...; toxines, cultures de micro-organismes et produits similaires		X	
300510	Pansements adhésifs et autres articles ... conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires		X	
300590	Ouates, gazes, bandes et articles analogues conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires		X	X
300610	Catguts stériles, ligatures stériles similaires pour sutures chirurgicales, ...		X	
300620	Réactifs destinés à la détermination des groupes ou des facteurs sanguins		X	
300630	Préparations opacifiantes pour examens radiographiques; réactifs de diagnostic conçus pour être employés sur le patient		X	
300650	Trousses et boîtes de pharmacie garnies, pour soins de première urgence		X	
300670	Préparations présentées sous forme de gel conçues pour être utilisées en médecine humaine ou vétérinaire		X	
340212	Agents de surface organiques cationiques			
340213	Agents de surface organiques non-ioniques			
350400	Peptones et leurs dérivés; autres matières protéiques et leurs dérivés, n.d.a.; ...			
350790	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a.			
370110	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour rayons X			
370210	Pellicules photographiques non impressionnées en rouleaux, pour rayons X			
380894	Désinfectants, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail			X
382100	Milieux de culture préparés pour le développement et l'entretien des micro-organismes			
382200	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support, réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés et matériaux de référence certifiés			X
392620	Vêtements et accessoires du vêtement obtenus par piqûre ou collage de feuilles de matières plastiques			X
401490	Articles d'hygiène ou de pharmacie			
401511	Gants pour chirurgie, en caoutchouc vulcanisé ...			X
401519	Gants, mitaines et moufles, en caoutchouc vulcanisé			X
701710	Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, en quartz ou en autre silice fondus			
701720	Verre de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie ayant un coefficient de dilatation linéaire $\leq 5 \times 10^{-6}$ par Kelvin entre 0 °C et 300 °C			
701790	Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie n.d.a.			
901831	Seringues, avec ou sans aiguilles, pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire			X
901832	Aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures, pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire			X
901839	Aiguilles, cathéters, canules et instruments similaires, pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire			X

* Les colonnes "ATI élargi", "Pharma" et "OMD" indiquent si les codes du SH sont également visés par l'Accord sur les technologies de l'information élargi de l'OMC de 2015 (ATI élargi) ou l'Accord de l'OMC de 1994 sur les produits pharmaceutiques ("Pharma") et ses quatre réexamens, ou s'ils sont inclus dans le Classement de référence dans le SH des fournitures médicales liées à la COVID-19 de l'OMD.

** L'abréviation "n.d.a." signifie "non dénommés ailleurs".

Source: Secrétariat de l'OMC.

Tableau 3: Matériel médical

SH 2017	Désignation succincte du produit	ATI élargi	Pharma	OMD
841920	Stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires			X
901050	Appareils et matériel ...; négatoscopes	X		
901110	Microscopes optiques stéréoscopiques	X		
901180	Microscopes optiques	X		
901811	Électrocardiographes	X		
901812	Appareils de diagnostic par balayage ultrasonique (scanners)	X		
901813	Appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique	X		
901814	Appareils de scintigraphie			
901819	Autres appareils d'électrodiagnostic	X		X
901820	Appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire	X		
901890	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, n.d.a.	X		X
901920	Appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire			X
902150	Stimulateurs cardiaques	X		
902212	Appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information	X		X
902214	Appareils à rayons X, pour usages médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires	X		
902219	Appareils à rayons X	X		
902221	Appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire	X		
902229	Appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, n.d.a.	X		
902230	Tubes à rayons X	X		
902290	Dispositifs générateurs de rayons X, générateurs de tension, pupitres de commande, écrans, ...	X		
902511	Thermomètres à liquide, à lecture directe, non combinés à d'autres instruments			X
902519	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments	X		X
902780	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, ou pour essais de viscosité ...	X		X
903020	Oscilloscopes et oscillographes	X		
940290	Tables d'opération, tables d'examen et autre mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire			

* Les colonnes "ATI élargi", "Pharma" et "OMD" indiquent si les codes du SH sont également visés par l'Accord sur les technologies de l'information élargi de l'OMC de 2015 (ATI élargi) ou l'Accord de l'OMC de 1994 sur les produits pharmaceutiques ("Pharma") et ses quatre réexamens, ou s'ils sont inclus dans le Classement de référence dans le SH des fournitures médicales liées à la COVID-19 de l'OMD.

** L'abréviation "n.d.a" signifie "non dénommés ailleurs".

Source: Secrétariat de l'OMC.

Tableau 4: Produits de protection individuelle

SH 2017	Désignation succincte du produit	ATI élargi	Pharma	OMD
340111	Savon pour les mains			
340130	Savon pour les mains			
340220	Autres produits de nettoyage			
382499	Désinfectant pour les mains			
392690	Masques			
630790	Masques			X
900490	Lunettes et visières de protection			X
902000	Masques			X

* Les colonnes "ATI élargi", "Pharma" et "OMD" indiquent si les codes du SH sont également visés par l'Accord sur les technologies de l'information élargi de l'OMC de 2015 (ATI élargi) ou l'Accord de l'OMC de 1994 sur les produits pharmaceutiques ("Pharma") et ses quatre réexamens, ou s'ils sont inclus dans le Classement de référence dans le SH des fournitures médicales liées à la COVID-19 de l'OMD.

**L'abréviation "n.d.a" signifie "non dénommés ailleurs".

Source: Secrétariat de l'OMC.